



Opérations d'ordre électrique - Basse Tension Intervention générale d'entretien et dépannage d'ordre électrique Basse Tension (indices BR)

Cette formation vous aidera à réaliser en sécurité des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques électriques

Modalité d'accès: 3 semaines après la signature de la convention

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des apprenants

- Personnels appelés à réaliser les interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique : agents de maintenance, techniciens de maintenance...

Prérequis

- Compétences en électricité dans le domaine de la tension considéré sur les ouvrages ou installations électriques.

Accessibilité et délais d'accès

Si vous êtes porteur d'un handicap merci de bien vouloir contacter isabelle Maleplate référente handicap au 0678380495 afin de pouvoir échanger sur l'adaptation de votre parcours de formation

3 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Pour la période 2023/2024:

Taux de satisfaction des apprenants 9.8/10

Taux d'atteinte des objectifs :9.8/10

Objectifs pédagogiques

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : Réaliser en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique sur des installations ou équipements électriques (remise en état de fonctionnement, mise en service partielle et temporaire).
- Etablir les documents applicables dans le cadre des interventions BT et autres documents associés.

Contenu de la formation

- Connaissances générales
 - Les effets du courant sur le corps
 - Les zones d'environnement
 - Les symboles d'habilitation
 - La mise en sécurité d'un circuit
 - L'utilisation des matériels
 - Les équipements de protection
 - La conduite à tenir en cas d'accident



- Entretien et dépannage
 - Les zones d'environnement
 - Les risques spécifiques aux interventions BT
 - Les mesures de prévention
 - La préparation d'une intervention
 - Les niveaux d'habilitation nécessaires
 - Les différentes interventions
 - La consignation
 - Les consignes de l'exploitant et instructions de sécurité
 - La rédaction des documents.
- PRATIQUE Exercices sur
 - Le repérage des environnements ou locaux à risques
 - L'analyse préalable à son intervention
 - La mise en œuvre de ses EPI
 - La réalisation de connexions et de déconnexions
 - La pose d'un EPC
 - La réalisation d'interventions de dépannage et de dépannage avec nécessité de consignation
 - Le compte rendu de son activité.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

La formation sera assurée par un expert

Moyens pédagogiques et techniques

- Méthodes pédagogiques alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques. Armoire électrique pédagogique, moyens de balisage ainsi que tapis et nappe isolants, gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension) et dispositifs de condamnation. Moyens humains formateur habilitation électrique.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur. - Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire. Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.

Tarif inter-entreprise par personne HT : 400.00 €

Tarif intra : nous consulter

Date de création 2 octobre 2024

Date de mise à jour 02/10/2024